

12^{ème} Séminaire ACN, Juin 2008, Session 5 (vendredi 6 juin matin)
Session 5 : modélisation et utilisation des comptes nationaux

Président : Jacques Mairesse (CREST)

L'activité des services de santé en France : Estimation des effets directs, indirects et induits sur la valeur ajoutée et l'emploi.

Charles Pilarski (Insee), Alexandre Bourgeois (DREES)

Les études concernant les services de santé en France ont souvent insisté sur les aspects de consommation finale, de dépense publique et de déficit de financement. De ce point de vue, la santé n'est considérée que comme un coût. Néanmoins, la production des hôpitaux, des médecins, et de manière plus générale de l'ensemble des services de santé contribue à la croissance de l'économie, et entraînent dans leur sillon l'activité de branches industrielles à forte valeur ajoutée (industrie pharmaceutique, équipement médical de pointe, recherche et développement) ainsi que celle d'autres branches (assurances, construction). Cette étude estime la valeur ajoutée créée directement ou indirectement par le secteur de la santé ainsi que le contenu en fiscalité généré par ces activités.

Les données mobilisées sont issues des comptes nationaux annuels français : elles servent de base à un modèle input-output en économie ouverte. La matrice des consommations intermédiaire permet en effet de savoir quels sont les produits qui doivent être consommés intermédiairement pour permettre à la branche santé de produire. Afin de répondre à cette demande intermédiaire, les secteurs en amont doivent produire à leur tour, ce qui génère automatiquement de la valeur ajoutée et de l'emploi. Cette valeur ajoutée est reversée à la fois aux salariés qui peuvent ainsi accroître leur consommation, et aux entreprises et administrations publiques, qui peuvent augmenter leurs investissements. Cette modélisation qui est issue des travaux de Léontief (prix Nobel 1973) s'appuie sur le détail des tableaux entrées sorties en base 2000.

L'analyse définit dans un premier temps les champs pertinents pour l'analyse de la santé, elle distingue notamment un champ strict et un champ élargi. Au sens strict, le secteur des services de santé représentait 5,5% du PIB français en 2005. Dans une première estimation, ce poids est supérieur à 8,5% lorsque l'on intègre les effets indirects sur les autres branches générés par les consommations intermédiaires. Ces chiffres peuvent être plus importants si l'on élargit le champ des dépenses de la santé à des branches connexes mais pas strictement dédiées à cet objet. L'estimation de la place de la santé dans l'économie française sera enfin rehaussée lorsque auront été intégrés les effets induits, c'est à dire ceux qui transitent par la consommation finale des ménages et l'investissement des entreprises et administrations publiques.